



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DES DEPLACEMENTS A VELO
DANS L'AGGLOMERATION BRIOCHINE.

Elise GARNIER – 20, Le Boisveloup – 22440 TREMUSON

Monsieur le Maire
Mairie de SAINT-BRIEUC
Place du Général De Gaulle
BP 2365
22000 SAINT-BRIEUC

Saint Brieuc, le 17 octobre 2014

Objet : Retrait de stationnements Vélo rue St François

Monsieur le Maire,

Vous avez pris l'initiative lors de l'aménagement de l'espace commercial des Champs de créer autour de ce lieu une « zone de rencontre » où, avec une vitesse limitée à 20 km/h, voitures, vélos et piétons pourraient circuler en toute sérénité. Nous approuvons cette réalisation qui favorise une ville apaisée.

Découvrant en juillet l'intervention des services techniques sur le stationnement des cycles dans la rue Saint François en vue de leur déplacement, nous sommes surpris que soient envisagés de tels travaux et nous interrogeons sur la cohérence dans laquelle ils peuvent s'inscrire.

De tels ajustements modifiant la place allouée au vélo n'est pas acceptable pour Vélo Utile alors que les espaces de livraison sont aujourd'hui abusivement occupés par certains automobilistes. Favoriser le stationnement entre en contradiction avec la « zone de rencontre » et marque un recul quant à la sérénité accordée aux piétons et aux cyclistes par un appel supplémentaire à la circulation automobile dans une zone « apaisée ».

Afin d'améliorer la sécurité de la circulation, pour Vélo Utile, la rue Saint François est à classer en zone piétonne avec un accès spécifique pour les livraisons. L'intérêt de ce type de circulation est de favoriser l'attractivité commerciale du centre ville tout en sécurisant le déplacement des usagers de la rue comme les cyclistes. De plus, l'aménagement du double sens cyclable est insuffisant et mérite d'être amélioré. L'usage d'une remorque à vélo transportant des enfants ou des marchandises ne peut s'insérer dans les virages à angle droit de la rue Sainte Barbe et de la rue Saint François lors du croisement d'une voiture.

Par ailleurs, nous encourageons la ville à multiplier les places de stationnement des cycles notamment sur la place des Champs avec l'installation de supports à proximité de l'entrée côté rue du 71ème régiment d'infanterie.





ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DES DEPLACEMENTS A VELO
DANS L'AGGLOMERATION BRIOCHINE.

Afin de vous exposer plus amplement nos observations et argumentations sur l'intérêt de créer une ville cyclable et attractive, nous souhaitons convenir d'un rendez-vous dans les meilleurs délais. Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur l'ensemble des projets d'aménagements pour lesquels Vélo Utile a été consulté et restés sans suites à ce jour, mais également des projets que nous découvrons par hasard dans la presse.

Comptant sur votre pleine collaboration pour l'aménagement d'une ville apaisée, cyclable et attractive, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Elise GARNIER
Présidente de Vélo utile